
Message du Président de Chronopost pour ses clients



Chers clients,

Dans le contexte inédit que nous vivons, nous vous confirmons que suite à l'allocution du Président de la République du 16 mars 2020, aucune limitation ne s'applique à la circulation des marchandises. Chronopost continue donc à vous livrer à votre adresse professionnelle où à votre domicile.

Depuis le début de cette crise sanitaire, nous mettons tout en oeuvre pour garantir la santé et la protection de nos équipes et de nos clients en poursuivant la mise en place de toutes les mesures barrières indispensables.

Pour préserver au mieux votre santé et celle de nos livreurs pendant cette période difficile, nous avons décidé de réduire les contacts durant la livraison.

C'est pourquoi, nous vous invitons à utiliser autant que possible notre solution PREDICT et à privilégier les livraisons en lieu sûr (boîte aux lettres, endroit spécifique tel que votre jardin, pas de porte, etc...).

Nos chauffeurs pourront vous appeler avant leur passage pour définir ensemble le meilleur mode de livraison "sans contact".

Lors de la livraison, les signatures (papier et sur les terminaux) ne sont plus requises et, dans certains cas, une photo de votre colis déposé devant votre porte pourrait être prise en guise de preuve de livraison. Pour nos clients professionnels, nous vous demandons d'apposer le tampon de l'entreprise lorsque cela est possible. Enfin, nous vous invitons à appliquer les gestes barrières en restant à une certaine distance de nos livreurs et en vous lavant les mains dès manipulation du colis.

Vous pouvez compter sur l'ensemble des équipes de Chronopost pour vous garantir une continuité de service dans les meilleures conditions possibles.

Martin Piechowski